

21 déc 2012 -17:44

Appartient à [Conseil des ministres du 21 décembre 2012](#)

Dossiers relatifs à la Régie des bâtiments

Sur proposition du secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments Servais Verherstraeten, le Conseil des ministres a approuvé deux dossiers concernant la Régie des bâtiments.

Le Conseil des ministres a approuvé :

- une procédure négociée sans publicité pour le marché public de services relatif au nettoyage de locaux du complexe Finance Tower, situé boulevard du Jardin Botanique 50 à Bruxelles, pour une durée de 2 mois avec possibilité de reconduction de deux fois un mois ;
- la mise à disposition du site de Berkendael à Forest comme école provisoire pour les besoins des Ecoles européennes, aussi longtemps que la capacité existante n'est pas complètement disponible et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014-2015. Un groupe de travail, composé de représentants de la Belgique et du Conseil supérieur des Ecoles européennes, est en outre créé pour évaluer les besoins supplémentaires éventuels.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Servais Verherstraeten, secrétaire d'Etat aux Réformes institutionnelles, et à la Régie des bâtiments et au Développement durable
Rue Royale 180
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 209 33 11